

## INCA

Mis à jour le 13/06/2017 par SFR

<http://www.e-cancer.fr>

Responsable : Norbert I frah – Président

Adresse : 52 Avenue André Morizet, 92100 Boulogne-Billancourt

Téléphone : 01 41 10 50 00

Prévu par le Plan de mobilisation nationale, l'Institut National du Cancer coordonne l'ensemble des intervenants de la cancérologie et porte au plan international la politique de santé en la matière.

L'Institut National du Cancer a été créé par la loi du 9 août 2004. C'est la première fois que l'Etat confie d'importantes missions de santé publique à un organisme qui n'est pas un établissement public. Il répond à une constatation que partagent tant les patients que les professionnels : dans le domaine du cancer, il existe un émiettement de l'information et des responsabilités. L'Institut joue donc un rôle fédérateur, coordonnateur. Il a pour mission d'initier et de soutenir la politique nationale en cancérologie.

- Il répond aux attentes des patients en favorisant la diffusion des innovations, en mettant en place des conditions d'annonce de la maladie respectueuse de la personne en un moment particulièrement difficile. Les patients seront directement impliqués dans l'action de l'Institut, qui mettra également l'accent sur la prévention et le dépistage.
- Il soutient la recherche en définissant des stratégies et des programmes mis en œuvre par l'INSERM, le CNRS ainsi que les grandes autres institutions. Il facilite l'intégration de la recherche française dans les programmes internationaux et notamment européens. Ces actions seront soutenues par des financements supplémentaires (85 % du budget est consacré à des actions extérieures, notamment à des subventions destinées à des travaux de recherche réalisés par les meilleures équipes). L'Institut labellise également la création des « cancéropôles ». Développés au sein des interrégions, ces structures constituent des points de rencontre et de mise en cohérence de l'ensemble des acteurs de la recherche sur le cancer.
- Il participe à l'effort pour une qualité constante des soins en déterminant les bonnes pratiques professionnelles, en s'assurant que le patient sera pris en charge de façon pluridisciplinaire, en facilitant la coordination au plan local. Il s'attache également à renforcer les équipes et à moderniser les équipements.

- [Recommandations INCa – Détection précoce du cancer du sein et des annexes 2](#)

